

M. R. P. Département de Maine-et-Loire **M. R. P.**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 23 NOVEMBRE 1958
6e Circonscription

Électrices, Électeurs,

Vous m'avez élu, le 30 mai 1954, en remplacement de mon regretté ami, Joseph LESCIELLOUR.

Vous m'avez confirmé votre confiance, le 2 janvier 1956, et avec mes amis G. PRISSET et F. ANGIBAULT, j'ai eu l'honneur de vous représenter au Parlement.

En 1954, comme en 1956, vous avez voulu à travers ma personne, **marquer votre attachement à l'Idéal et aux Idées,** dont je ne suis qu'un modeste et fervent défenseur, mais qui n'a jamais changé, ni cédé aux passions partisanes, ni renié aucun des principes de notre Civilisation chrétienne, faite d'Amour et de Solidarité.

Vous avez voulu aussi affirmer :

— Votre respect de la Pensée et de la Personne humaine ;
— Votre volonté de sauvegarder les Libertés, et de défendre les droits de la Famille ;
— Votre opposition au Marxisme oppresseur ;
— Votre détermination à maintenir la France dans le camp des Démocraties ;
— Votre résolution que notre Pays s'engage dans la voie du Progrès social, de l'Indépendance nationale et de la Paix.

Aujourd'hui, avec M. Auguste FOIN, agriculteur, maire de Nyoiseau, je me présente à vos libres suffrages.

Notre Union, fondée sur des conceptions communes, a un double sens :

— **Concilier** les intérêts urbains et ruraux, harmoniser leurs rapports pour le bien général de tous les travailleurs ;
— **Promouvoir** les solutions indispensables à l'expansion, à la vie économique de nos communes, et à l'avenir de notre Agriculture.

Préoccupés, comme vous-même des destinées de notre Pays, nous ne voudrions pas le voir traverser une nouvelle crise qui le conduirait à la guerre civile.

L'Union des « Oui » du 28 septembre doit être, aujourd'hui, l'Union des Cœurs, et doit demain se traduire à l'Assemblée Nationale et au futur Gouvernement pour faire face aux Grandes tâches qui attendent la Ve République.

Notre vocation doit être d'unir tous ceux qui, ayant répondu « Oui », attachés à la Liberté et à la Patrie, doivent travailler ensemble à l'œuvre commune. Aussi, ne pouvons-nous être d'accord avec ceux qui lancent des exclusives et cherchent à opposer les Français les uns aux autres.

C'EST POURQUOI Je travaillerai :

A ETABLIR EN ALGERIE UNE PAIX FRANÇAISE, fondée sur la Justice, telle que l'a définie le général de Gaulle.

C'est celle que le M.R.P. avait toujours préconisée, puisque basée sur la personnalité algérienne et son indissoluble Association avec la Métropole.

A CONSTRUIRE OUTRE-MER LA COMMUNAUTE DES PEUPLES LIBRES, expérience sans précédent dans l'Histoire, qu'il faut réussir, car il n'est pas, pour le monde libre, de danger plus redoutable que la mobilisation des Jeunes Nationalismes africains au service du Communisme.

A DEVELOPPER EN EUROPE l'œuvre d'unification européenne lancée par Robert SCHUMAN.

A INSTALLER DEFINITIVEMENT LE MARCHE COMMUN, seul capable d'offrir à notre Agriculture, comme à notre Industrie et à notre Commerce, les meilleures chances de Progrès et de Développement.

A DEFENDRE LA PAIX, en demandant notamment le Désarmement Atomique, et la création du Pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Mais, si nous voulons que la France atteigne ces objectifs, il en est d'autres qu'elle doit déterminer.

Des options sont à prendre aujourd'hui qui, selon le choix que feront les Electrices et les Electeurs, **conduiront vers l'expansion ou la stagnation.** Quant à nous, nous avons choisi.

C'EST POURQUOI

Je me consacrerai à développer l'EXPANSION ECONOMIQUE ET LE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS.

Je me refuse d'accepter ce faux dilemne, préconisé par certains :

RECESSION OU INFLATION

Une politique d'expansion peut être poursuivie dans la stabilité des prix et de la monnaie, comme l'a démontré clairement l'expérience PFLIMLIN en 1955.

Une politique d'expansion peut seule promouvoir **le progrès social et familial,** de même que la production commerciale et agricole dans le sens de l'intérêt général.

Une politique d'expansion est seule capable :

POUR NOTRE AGRICULTURE, de lui donner une puissance économique européenne et toute sa place dans notre économie française. Il faut dans le même temps et rapidement :

— Etablir l'équilibre et la parité entre les prix agricoles et les prix industriels ;
— Procurer aux Agriculteurs, la part juste et équitable qui doit leur revenir dans le Revenu national ;
— Maintenir le système des prix d'objectifs, et des prix annuels garantis avec correctif d'indexation ;
— Organiser la production en fonction des vocations particulières des différentes régions et des possibilités réelles de débouchés tant nationaux qu'internationaux, ce qui suppose l'organisation des marchés ;
— Développer la formation professionnelle, l'enseignement agricole, définir un Statut de la vulgarisation ;
— Interdire le cumul abusif et toute réunion d'exploitations agricoles dans la mesure où il en résulte la disparition d'une exploitation familiale, qui provoque l'exode rural.

— Avoir une politique de crédit agricole qui devra donner une priorité pour l'installation des Jeunes Agriculteurs, et permettre aux agriculteurs d'obtenir les prêts nécessaires quand ils sont dans l'obligation d'acquérir leur exploitation en cas de vente.

— Instituer un système de garantie pour aider les emprunteurs à contracter leurs prêts.

POUR NOS COMMUNES :

— Faire une Réforme Administrative et Financière qui leur procure les ressources suffisantes, notamment pour l'entretien de leur réseau routier.

POUR LES CLASSES MOYENNES :

— Permettre aux petites entreprises industrielles, artisanales et commerciales de se moderniser et de s'équiper en leur accordant des crédits à taux d'intérêt réduit, tout en simplifiant les formalités pour les obtenir ;

— Faire bénéficier les contribuables de l'expansion économique, en accentuant progressivement la détente fiscale, amorcée par le Décret du 30 avril 1955, **et réaliser enfin une vraie Réforme fiscale ;**

— Octroyer aux Artisans et Commerçants un régime d'Allocations familiales et de Sécurité Sociale, comparable à celui des salariés ;

— Etablir un statut de l'Artisanat permettant entre autre à celui-ci de se développer.

POUR LES TRAVAILLEURS :

— Supprimer les abattements de zones ;

— Instituer un salaire minimum annuel garanti, et la participation aux fruits de la productivité ;

— Garantir, en cas de chômage total ou partiel, une allocation-salaire, telle que la prévoit le projet Paul BACON ;

— Assurer pour la fonction publique, l'application rigoureuse du statut de 1946.

POUR LES FAMILLES :

— Revaloriser les Allocations Familiales ; établir la parité entre tous les régimes ;

— Lutte contre le taudis et construire des logements en quantité suffisante, mais aussi améliorer et moderniser les habitations rurales ;

— Donner à nos Vieux une retraite qui leur assure plus de sécurité ;

— Faire appliquer et améliorer la législation en faveur des Anciens Combattants, Veuves de Guerre, Orphelins, Invalides et Ascendants.

POUR LES JEUNES :

— Réformer notre système d'enseignement, afin de l'adapter aux exigences d'une culture authentique, dans le respect des croyances, et aux nécessités de la vie actuelle ;

— Promouvoir un statut de l'Ecole, et demander dans l'immédiat l'augmentation de l'allocation BARANGE ;

— Assurer l'Avenir des Jeunes, par l'orientation et la formation professionnelle, adaptée aux besoins du Pays, à leur compétence et à la sécurité de l'emploi.

— Obtenir les congés culturels et la réforme profonde du Service Militaire, pour faire de celui-ci une école de civisme théorique et pratique au Service de la Nation.

Ces grandes Idées qui déterminent l'Orientation et l'Esprit de la Politique que nous vous proposons pour notre Pays sont celles également valables pour notre Département et notre Circonscription.

A une Politique Sociale, Agricole et Economique hardie, **il faut promouvoir de toute nécessité** pour notre Circonscription une Politique d'Expansion Industrielle, **axée sur l'utilisation de la main-d'œuvre féminine,** afin que nos filles trouvent sur place l'emploi qu'elles sont obligées pour l'instant d'aller chercher au loin.

Il faut aussi, dès maintenant, mettre en place, **tout un plan d'implantation** pour développer, compléter, augmenter nos industries locales employant une main-d'œuvre masculine.

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS,

La solution de tous ces problèmes est entre vos mains. Votre vote du 23 novembre décidera :

— De l'orientation de la Politique française ;

— De l'Avenir du Pays ;

— De la Vie Economique de notre Circonscription.

Celui qui vous représentera à l'Assemblée Nationale doit avoir l'appui d'une confiance large et raisonnée.

PAR CONTRE, il a le Devoir de prendre à votre endroit un certain nombre d'engagements.

Il en est un que je tiens à prendre solennellement, c'est de ne jamais participer à cette entreprise de démolition de Gouvernement qui nous a menés au bord de l'abîme.

Lorsque j'aurai donné ma confiance au Gouvernement, comme je l'ai fait envers le Gouvernement du Général de GAULLE, comme je l'ai toujours fait de 1954 à 1958, je ne saurai la lui retirer, sauf au cas où sa politique serait différente des engagements qu'il aurait pris lors de sa constitution.

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS,

Parce que vous refuserez la Dictature Communiste, qui mène à Budapest,
Parce que vous écarterez l'Etatisme socialiste et le Conservatisme indépendant,
Parce que vous voulez la Justice sociale,
Parce que vous voulez défendre la Liberté Syndicale, la Liberté d'Enseignement et toutes celles qui nous sont chères,
Parce que vous voulez le Progrès et la Paix,

VOUS VOTEREZ pour une République forte au service de la Nation,
pour une République sociale au service de la Fraternité.

VOUS VOTEREZ pour faire triompher l'Union contre la discorde,

AVEC VOUS, si vous m'accordez votre confiance, assurés de mon dévouement, de ma loyauté, de mon travail, je servirai notre Pays et notre ANJOU.

Candidat :

Jean SAUVAGE
Député sortant
1er Adjoint au Maire d'Angers
Conseiller général Angers N.-O.
Président de l'Office Départemental d'H. L. M.
Trésorier de l'Office d'Orientation Professionnelle

« Remplaçant éventuel » :

Augustin FOIN
Officier du Mérite Agricole
Exploitant Agricole
Maire de Nyoiseau
Président cantonal et Vice-Président de la F.D.S.E.A.
Membre de la Chambre d'Agriculture
Vice-Président de la Maison Familiale d'Orveau-la-Douve

Imp. Centrale, Angers